

Monsieur Jean-Michel DREVET
Préfet de Seine-et-Marne
Préfecture
12 rue des Saints Pères
77 010 Melun Cedex

Othis, le 7 avril 2011

BC/074/2011.

Monsieur le Préfet,

La réforme territoriale votée en novembre 2010 a été source de nombreux débats et plusieurs critiques peuvent encore être faites à son encontre. Vous connaissez ces réserves.

Aujourd'hui, le texte a été adopté et il vous revient de le mettre en œuvre. Avant la tenue de la CDCI, je tenais à vous faire part de mon point de vue sur l'un des volets de la réforme territoriale, à savoir l'achèvement et la rationalisation de l'intercommunalité.

A l'heure où des discussions s'engagent sur les périmètres des intercommunalités existantes et à venir, je souhaite, en tant que Conseiller général du canton de Dammartin-en-Goële, vous affirmer ma conviction. Car si une réforme de l'intercommunalité est nécessaire, elle doit se faire en se basant sur une intercommunalité choisie, une intercommunalité de projets et non sur une intercommunalité imposée.

Il convient, concernant l'élaboration du schéma de l'intercommunalité dans le secteur, de considérer le bassin de vie seine-et-marnais proche de l'aéroport de Roissy comme un ensemble cohérent. Car s'il faut travailler à un élargissement du périmètre des intercommunalités existantes et à la nécessaire continuité géographique, il faut tenir le plus grand compte du bassin de vie. En l'espèce, celui qui est sous l'influence directe de Roissy.

.../...

Un territoire porteur de richesses et d'emplois, mais également générateur de nuisances, où nos villes et villages partagent des problématiques communes en terme de formation, d'emploi, de transport et d'accès, de services publics, de logements, d'équipements, et la volonté d'un développement maîtrisé et équilibré, respectueux de l'environnement et de la préservation de son cadre de vie.

Ce constat a été fait collectivement. Il y a près de deux ans maintenant, le Conseil général de Seine-et-Marne a en effet lancé un travail de réflexion et de concertation avec de nombreux acteurs –des transports, de l'environnement, de l'économie,...- mais surtout, avec les élus locaux des 3 cantons de Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory, afin de partager un diagnostic, définir des enjeux et des propositions pour ce qu'il est convenu d'appeler le bassin de vie seine-et-marnais du Grand Roissy et ce, dans l'intérêt de nos administrés.

Ces différents échanges et réunions nous ont permis d'aboutir à l'adoption, par l'Assemblée départementale unanime, d'un document d'orientations stratégiques pour ce territoire.

Aussi, l'intercommunalité future sur ce bassin de vie devra regrouper forcément les communes seine-et-marnaises dont les installations, l'habitat, les équipements, les services et les zones d'activités ont accompagné et accompagnent le développement de la plate-forme, générateur d'emplois pour nos habitants; une intercommunalité qui doit rester à taille humaine.

Et surtout, on ne peut imaginer que les trois communes seine-et-marnaises dont le territoire est occupé partiellement par l'aéroport ne soient associées dans une même intercommunalité.

C'est pourquoi, l'intercommunalité nouvelle doit se faire autour de Mitry-Mory, du Mesnil Amelot et de Mauregard.

.../...

Les deux dernières appartiennent déjà à une Communauté de communes, celle de la Plaine de France.

Les villes de Mitry-Mory et de Compans ont d'ores et déjà délibéré pour manifester leur volonté de la rejoindre.

Les travaux de mise en œuvre de ce rapprochement sont en cours, avant qu'un élargissement n'associe d'autres communes du canton de Dammartin-en-Goële.

Mais toute forme d'intercommunalité concernant le bassin de vie seine-et-marnais de Roissy serait un non sens si elle n'intégrait pas, au minimum, ces deux communes à l'intercommunalité existante.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération respectueuse.



Bernard CORNEILLE
*Conseiller général du canton de
Dammartin-en-Goële,
Chargé du Pôle du Grand Roissy,
Maire d'Othis*

Copie :

*Jean-Noël HUMBERT, Sous-préfet de Meaux,
Vincent EBLE, Président du Conseil général de Seine-et-Marne,
Jean-Pierre BONToux, 1^{er} Vice-Président, Conseiller général du canton de Mitry-Mory
Daniel HAQUIN, Président de la Communauté de Communes de la Plaine de France,
Corinne DUPONT, Maire de Mitry-Mory,
Joël MARION, Maire de Compans.*